

Inhaltsverzeichnis

Spitäler

[BE/JU: Le Jura et le Jura bernois dessinent l'avenir de l'hôpital de Moutier](#)

Infonlinemed

06.07.2019

BE/JU - Hôpital de Moutier: «Il n'y a pas d'alternative»

Le Journal du Jura 06.07.2019

BE/JU: HJB et H-JU font front commun

Quotidien jurassien 06.07.2019

BE/JU: Le Jura et le Jura bernois dessinent l'avenir de l'hôpital de Moutier

Radio RTS la 1ère 05.07.2019

LA UNE

Les dirigeants de l'HJB et de l'HJU aux manettes

Hôpital de Moutier - Pour l'HJB et l'HJU, le projet d'hôpital intégré, avec activités de santé mentale, prestations ambulatoires, unité de médecine interne et gériatrie est la seule façon d'assurer la pérennité de l'établissement. Pour mener à bien l'étude de faisabilité, leurs dirigeants ont pris les commandes.

L'édito

Ça va se jouer à quitte ou double

Ce n'est peut-être pas la meilleure solution, mais c'est apparemment la seule à même d'assurer la pérennité du site hospitalier de Moutier. C'est en tout cas le point de vue des dirigeants de l'Hôpital du Jura bernois et de l'Hôpital du Jura. Hier, ils ont présenté, ensemble, la stratégie qu'ils ont arrêtée pour sauver l'hôpital prévôtois. Cette double présence symbolique illustre en tout cas la volonté des deux acteurs de la santé de collaborer pour mettre en œuvre la solution proposée par le groupe de travail intercantonal. A savoir la transformation de l'établissement en hôpital intégré offrant des activités de santé mentale, des prestations ambulatoires spécialisées au sein d'une polyclinique, une unité de médecine interne et un secteur pour la prise en charge de la personne âgée.

Depuis le vote sur l'appartenance cantonale de la ville de Moutier, il y a deux ans, l'hôpital prévôtois est pris dans une spirale négative – que les tenants du maintien de Moutier dans le giron bernois avaient annoncée: inquiétude du personnel dont une partie a choisi d'aller voir ailleurs, perte de confiance de la population, blocage des projets de développement, difficulté à recruter de nouveaux collaborateurs, plongée dans les chiffres rouges. Autant dire que le projet que les dirigeants des deux établissements défendent sonne comme celui de la dernière chance.

Au vu de la situation actuelle et de l'évolution constante du marché de la santé, il est illusoire de miser encore sur le développement des soins somatiques. La solution de l'hôpital intégré semble donc bel et bien la seule possible. Elle arrange en tout cas l'HJU, qui «élimine» un concurrent dans le domaine des soins somatiques, car jusqu'à tout récemment, nombre de Jurassiens préféraient se faire soigner à Moutier plutôt qu'à Delémont...

Mais ça, c'est du passé. Reste à savoir si les partenaires auront vraiment les moyens de leurs ambitions. La transformation prévue va nécessiter de gros investissements. Auront-ils les reins assez solides? A voir. Quant à l'intégration d'un privé que réclame le Conseil exécutif, les dirigeants ne l'écartent pas, certes, mais ils ne se montrent guère proactifs. Pas sûr que celui-ci soit prêt à endosser le rôle de la cinquième roue du char, quand tout aura été décidé.

Avec ce projet d'hôpital intégré, les dirigeants jouent à quitte ou double: s'il aboutit, tant mieux. Sinon, on n'en finira pas de regretter le résultat du scrutin d'un certain 18 juin 2017...

LIGNES DE MIRE PAGE 3

«Il n'y a pas d'alternative»

Hôpital de Moutier - Hôpital du Jura bernois SA et l'Hôpital du Jura reprennent la direction du projet. Leurs

dirigeants ont fait le point hier en soulignant leur volonté d'assurer aux patients des soins de qualité et de proximité.

par Philippe Oudot / photos Stéphane Gerber

«Le scénario retenu par le groupe de travail intercantonal, à savoir faire du site de Moutier un hôpital intégré, est la seule solution pour assurer sa pérennité. Il n'y a pas d'alternative.» Ces propos, qui ont le mérite de la clarté, c'est Dominique Sartori, directeur général de l'Hôpital du Jura bernois et de l'Hôpital de Moutier (HDM), qui les a tenus hier, face à la presse. Un scénario présenté conjointement avec Anthony Picard, président du conseil d'administration de l'HJB et de l'HDM, Jacques Gygax, président du conseil d'administration de l'Hôpital du Jura (HJU) et Thierry Charmillot, directeur général de l'HJU.

Le groupe de travail intercantonal ayant achevé sa mission, ce sont désormais les dirigeants de l'HJB et de l'HJU qui reprennent la direction du projet. Comme l'a admis Anthony Picard, «l'Hôpital de Moutier a vécu deux années difficiles, qui ont ébranlé la confiance du personnel, entamé celle de la population et péjoré les résultats financiers de l'établissement. Il faut donc rétablir la confiance pour sortir de l'ornière. Cette incertitude a en effet poussé de bons collaborateurs à s'en aller et l'absence d'un bon projet a rendu le recrutement de nouveaux très délicat.»

Solides liens de confiance

Désormais, grâce aux bonnes relations établies au sein du groupe de travail, les dirigeants de l'HJB et de l'HJU ont tissé des liens de confiance solides et ont pris le lead afin de clarifier le modèle qui assurera la pérennité du site prévôtois de l'HJB.

De son côté, Jacques Gygax a rappelé la mission confiée au groupe de travail, à savoir trouver une solution pérenne pour l'HDM. Ce groupe était composé de 12 personnes: les présidents des conseils d'administration de l'HJB et de l'HJU, les directeurs généraux, médicaux et financiers des deux établissements, ainsi que deux hauts fonctionnaires des deux administrations cantonales. Ce petit monde a planché sur des solutions pragmatiques et concrètes en faisant abstraction de la situation institutionnelle quant à l'appartenance cantonale de Moutier, a assuré Jacques Gygax. «Cette première phase est maintenant terminée, il est temps de passer à la deuxième.»

Pour sa part, le directeur de l'HJU, Thierry Charmillot, a précisé que le groupe de travail avait examiné six scénarios de départ pour finalement aboutir au projet retenu. «Ils ont été analysés en fonction de leur pertinence médicale, de leur pérennité, de leur faisabilité et de leur économicité. Celui choisi l'a été à l'unanimité par ces professionnels de la santé.»

Voie étroite

Comme l'a rappelé Dominique Sartori, de nombreuses fausses informations ont circulé à propos du futur de l'HDM. «Un hôpital intégré n'est pas une polyclinique à laquelle on ajoute quelques prestations. C'est un hôpital qui propose des services médicaux de proximité. C'est une interface entre le domaine somatique et la santé mentale, qui offre aussi des prestations ambulatoires spécialisées au sein d'une polyclinique, une unité de médecine interne et un secteur pour la prise en charge des personnes âgées.» Le site devrait proposer entre 160 et 185 lits, dont une quinzaine pour la médecine interne, les autres pour la santé mentale ou la gériatrie.

Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, on évoque souvent la nécessité de rapprocher soins somatiques et santé mentale, mais il existe peu de modèles de ce genre, en tout cas en Suisse romande. Or, a-t-il souligné, ce projet est aujourd'hui déjà réalisé à 60%.

S'agissant du domaine de la santé mentale, Dominique Sartori a rappelé que «le modèle de collaboration interjurassienne est une réalité depuis belle lurette, puisque Bellelay accueille des patients du Jura bernois et du Jura. Nous voulons désormais aussi nous occuper de tous les francophones du canton de Berne, soit un bassin de population de 187 000 personnes afin de créer ce qui sera le Réseau intercantonal de santé mentale.»

«Prêts à nous battre»

A l'adresse de ceux qui rêvent de développer un centre de santé mentale à Bienne pour la population francophone, Dominique Sartori leur a souhaité «bonne chance», rappelant que «la santé est aussi un terrain de lutte concurrentielle et nous sommes prêts à nous battre pour éviter que d'autres ne prennent notre place alors que nous sommes bien établis et nos prestations bien reconnues».

Il a bien précisé que si Moutier entendait être le pôle stationnaire de ce Réseau intercantonal de santé mentale pour la population francophone, «nous garderons tout le dispositif ambulatoire existant, aussi bien dans le Jura bernois que dans le Jura, car ce maillage est très important pour une bonne couverture». Un maillage qui existe également à Bienne où le Réseau santé mentale dispose d'une antenne pour une prise en charge ambulatoire et qui constitue déjà une porte d'entrée pour les francophones du canton de Berne.

Selon les dirigeants, ce projet d'hôpital intégré ne devrait pas avoir d'impact négatif au niveau de l'emploi, il devrait tout au plus entraîner des mesures de reclassement. En effet, a souligné Thierry Charmillot, «le secteur de la santé souffre d'une pénurie de personnel, et comme les choses vont se passer progressivement d'ici à 2024, nous pourrions sans problème offrir à tous les collaborateurs un poste, que ce soit à Moutier, à Saint-Imier, à Delémont ou à Bienne.»

Question prématurée

Interpellé à propos des remarques du Conseil exécutif concernant le développement de l'offre somatique, la piste d'un partenaire privé ou la solution biennoise, Anthony Picard a souligné qu'elles n'entraient pas dans le cahier des charges du groupe de travail. Cela dit, elles seront traitées par les dirigeants de l'HJB et de l'HJU dans le cadre de l'étude de faisabilité qu'ils vont conduire ces prochains mois. S'agissant plus particulièrement de l'ouverture de l'actionnariat, il a observé que la question était prématurée et qu'il fallait d'abord estimer la valeur du projet, établir un business plan. «On examinera ensuite s'il y a lieu d'intégrer un privé ou non.»

De son côté, Jacques Gygax a souligné que le temps pressait et qu'il fallait mettre les bouchées doubles pour assurer la pérennité de l'HDM. Il a annoncé qu'au besoin, les dirigeants des deux hôpitaux feraient appel à différents spécialistes pour affiner la piste Réseau santé mentale intercantonal et qu'ils rendraient leurs conclusions au plus tard au début de 2020.



Pour Thierry Charmillot, Jacques Gygax, Anthony Picard et Dominique Sartori (de g. à dr.), le projet retenu par le groupe de travail intercantonal est le seul viable pour l'Hôpital de Moutier.

«Aucun privé n'est venu me voir pour me dire «voilà ce que j'aimerais concrétiser dans votre établissement»»

Dominique Sartori, avant le vote du 18 juin, l'HJB plaidait pour le statu quo, laissant entendre qu'en cas de transfert de Moutier dans le canton du Jura, on risquait un démantèlement des prestations. Aujourd'hui, le projet que vous défendez bec et ongles est très différent de celui d'alors. Comment expliquer ce revirement?

Notre évaluation était correcte: nous avons mis le doigt sur les inquiétudes, les incertitudes et le risque de pertes de compétences en cas de oui. Après le vote, nous avons tout fait pour rassurer nos collaborateurs, pour réduire l'impact et éviter la panique, mais malgré cela, nous avons perdu des gens compétents. Dans ce sens, nous avons posé le bon diagnostic et appliqué le traitement qui était juste à ce moment-là. Mais cette situation a bloqué le développement de nos activités, a freiné nos capacités de recrutement, tant et si bien que les possibilités de maintenir le site de Moutier en l'état se sont sérieusement amenuisées. D'où la nécessité de partir sur un autre projet, avant que les dégâts ne soient trop importants.

L'HJB a une certaine expérience dans la collaboration avec le privé. Pourquoi ne pas avoir retenu la variante d'un

partenariat à trois – HJB, HJU et privé, comme le propose le Conseil exécutif?

Nous avons effectivement une certaine expérience, avec l'institut de radiologie. Mais à l'époque, ces privés étaient venus avec un projet. Or aujourd'hui, on nous dit que des privés sont intéressés. Peut-être bien, mais aucun n'a pris une fois un moment pour venir me voir et me dire «voilà le projet que j'aimerais concrétiser dans votre établissement». Or, nous avons besoin de cela pour imaginer dans quelle direction peut aller notre hôpital. Si tel avait été le cas, nous aurions pu examiner le projet et nous prononcer et, le cas échéant, l'intégrer à nos réflexions. Mais je le répète, personne ne s'est manifesté avec un dossier. Le groupe de travail a donc dû créer de toutes pièces les scénarios sur lesquels nous avons travaillé pour arriver à la proposition que nous avons faite.

Jeudi, le directeur du Centre hospitalier de Bienne a rappelé que le projet de nouveau site pourrait voir le jour vers 2025. Or, il avait clairement laissé entendre que ce nouveau site devrait intégrer un pôle de santé mentale. A vous entendre, l'Hôpital de Moutier compte s'adresser à toute la population francophone pour les soins de santé mentale, et vous avez dit que vous allez vous battre pour cela...

Effectivement. J'ai dit cela, parce qu'avec notre Réseau santé mentale, nous avons des compétences reconnues de longue date en matière de psychiatrie pour la population francophone. A mon avis, il n'y a pas lieu de dédoubler les projets inutilement. Aujourd'hui, nous offrons déjà des prestations psychiatriques de qualité à tous les patients du Jura bernois, du Jura, et cela dans toutes les catégories d'âge, des ados jusqu'aux personnes âgées. Et nous voulons également les proposer à tous les autres francophones du canton de Berne.

Uniquement aux francophones...

Oui, bien sûr! Il serait en revanche judicieux que le Centre hospitalier de Bienne propose une offre aux Alémaniques de Bienne et du Seeland, pour qui il n'y a rien de tel. Bien plus que dans le domaine somatique, il est essentiel, en matière de santé mentale, de pouvoir être traité dans sa langue pour assurer la qualité relationnelle des soins. C'est fondamental, déjà pour le diagnostic, mais aussi et surtout pour les traitements thérapeutiques, qui peuvent parfois durer toute une vie, avec des allées et venues.

L'HJB n'a pas fait opposition à la liste hospitalière décidée par le Conseil exécutif. Pourtant, vous avez perdu certaines prestations et de grands changements se préparent...

Nous avons rencontré ce matin même la Direction de la santé pour en discuter. Il y a effectivement eu quelques changements, et nous avons préféré en discuter plutôt que de passer par un recours. Nos objections concernent notamment les chiffres liés au nombre minimaux de cas, car ceux retenus datent de 2014 ou 2015, alors qu'ils ont été plus élevés en 2017 et 2018. Nous avons aussi eu la garantie que nous pourrions maintenir, et même développer, les missions actuelles à Saint-Imier et que, lorsque notre projet pour Moutier sera abouti, nous pourrions présenter nos missions et demander les autorisations nécessaires, même en dehors de la période officielle. Ne serait-ce que pour le transfert des soins psychiatriques de Bellelay à Moutier, il faut de nouvelles autorisations. Philippe Oudot



Dominique Sartori est prêt à se battre pour défendre les prestations de l'HDM.

© Le Journal du Jura

MOUTIER & JURA BERNOIS PAGE 11

HJB et H-JU font front commun

Olivier Zahno

- C'est une première: l'Hôpital du Jura bernois (HJB) et l'Hôpital du Jura (H-JU) ont tenu hier une conférence de presse commune sur l'avenir du site hospitalier de Moutier.
- Les deux institutions ont affirmé leur souhait d'avancer main dans la main pour trouver une solution chiffrée, crédible et viable.
- La piste d'un hôpital intégré alliant soins somatiques et de santé mentale reste «la seule qui permette de pérenniser le site», a répété le directeur d'HJB Dominique Sartori.
- HJB et H-JU mèneront une étude de faisabilité jusqu'à la fin de l'année en prenant en compte les diverses remarques émises jusqu'à maintenant.

La démarche est historique. Pour la toute première fois, les directeurs généraux d'HJB Dominique Sartori et d'H-JU Thierry Charmillot, accompagnés des présidents des conseils d'administration des deux entités Anthony Picard et Jacques Gygax, ont fait face à la presse afin d'aborder l'épineuse question de l'avenir du site hospitalier de Moutier. Pas la moindre référence à la situation institutionnelle de la cité prévôtise n'est venue brouiller les présentations hier: l'enjeu est supérieur, comme cela avait déjà été répété à maintes reprises, et touche à l'organisation sanitaire de toute une région au sens large. «Il y a urgence à agir», a martelé le président du conseil d'administration d'HJB Anthony Picard. «D'où notre volonté commune de reprendre le lead afin de clarifier le modèle qui assurera la pérennité du site.»

Partage constructif

Ainsi donc, les instances dirigeantes d'HJB et d'H-JU ont décidé d'aller de l'avant et de laisser derrière elles les crispations initiales. «Avec une volonté ferme de partager de manière constructive», a insisté le président du conseil d'administration d'H-JU Jacques Gygax.

Pour rappel, les conclusions du Groupe de travail intercantonal «Avenir du site hospitalier de Moutier», chargé par la tripartite d'identifier les pistes concrètes susceptibles d'assurer la durabilité des activités sur le site prévôtis, ont mis en avant un unique scénario: celui d'un hôpital intégré avec un pôle fort de santé mentale, des prestations ambulatoires spécialisées au sein d'une polyclinique, une unité de médecine interne et un secteur pour la prise en charge des personnes âgées. Directions et conseils d'administration d'HJB et d'H-JU mais aussi les professionnels de la santé s'étaient prononcés unanimement pour cette nouvelle orientation, «la seule possible», a répété hier Dominique Sartori. Son homologue d'H-JU Thierry Charmillot a tenu à rappeler que le groupe de travail, paritaire, était composé de spécialistes du terrain. «Pas de gens débarqués de la planète Mars.» Le travail a été fait de manière consciencieuse. Six scénarios ont ainsi été étudiés avec analyse médicale et financière.

Pas de feuille blanche

S'agissant de la variante retenue, Dominique Sartori s'est montré rassurant: 60% de cet hôpital intégré existe déjà à Moutier (prestations ambulatoires, laboratoire, imagerie médicale, administration, logistique, etc.). «On ne part pas totalement dans l'inconnu, on ne réinvente pas tout.» Quant à la spécialisation dans la santé mentale, elle découle finalement d'une certaine logique. «Nous soignons des patients dans ce domaine depuis des décennies. La

connaissance et les compétences sont chez nous. Nous voulons garder les prérogatives pour la population francophone du Jura et de Berne. Nous allons nous battre pour cela. Le monde de la santé est un monde de lutte», a-t-il martelé.

Hier, le directeur d'HJB a ainsi répondu indirectement aux quelques réserves émises par le Conseil-exécutif bernois, lequel souhaitait que la région Bienne-Seeland soit prise en compte dans les réflexions. HJB et H-JU vont encore plus loin et souhaitent proposer une structure capable d'accueillir tous les francophones des deux cantons, soit une masse critique de 187 000 habitants. En termes de psychiatrie, le stationnaire serait localisé à Moutier. Les dispositifs ambulatoires présents dans d'autres localités seraient maintenus. «On parle d'un réseau intercantonal de santé mentale. Un véritable maillage», précise Anthony Picard.

Collaborer pour vivre

Directions et conseils d'administration d'HJB et d'H-JU se donnent jusqu'à la fin de l'année pour affiner le projet. Une étude de faisabilité sera immédiatement lancée, tandis que plusieurs variantes de business plan seront élaborées avec l'aide de spécialistes. Les conclusions sont attendues au plus tard pour le début de l'année 2020.

Dans sa toute récente prise de position sur le financement des hôpitaux, le Conseil fédéral soulignait l'importance de renforcer la collaboration intercantonale en matière de planification hospitalière. «Nous agissons dans cette droite ligne. Impossible d'y échapper d'ailleurs», a conclu Jacques Gygax.



Une volonté commune de pérenniser le site de Moutier, pour le bien de tous les francophones de Berne et du Jura. De gauche à droite: Thierry Charmillot et Jacques Gygax (H-JU), Anthony Picard et Dominique Sartori (HJB). PHOTO STÉPHANE GERBER

Projet biennois: rien de concret

«On ne va pas nous apprendre à travailler»

Entendue du côté de Bienne, l'idée de créer un pôle de santé mentale dans un futur hôpital à construire laisse de marbre Dominique Sartori. «Il ne s'agit pas d'un projet mais rien que d'une réflexion. Nous avons ici les compétences et le bassin de recrutement. On ne va pas nous apprendre à travailler! Ces discussions sont en outre blessantes pour nos médecins spécialistes, qui pratiquent leur métier correctement.» Et Anthony Picard d'ajouter: «On ne peut pas localiser des patients dans un hôpital qui n'existe pas. Notre projet est concret et pourrait voir le jour dans un délai de trois à cinq ans

Autres pistes: les détails suivront

Un brin sceptique, le Gouvernement bernois demandait que toutes les pistes soient explorées, celle d'un partenariat privé notamment. «Il est trop tôt pour envisager un tel partenariat», ont répondu les dirigeants hier. Quant à l'abandon des autres scénarios, il sera explicité de manière détaillée. OZA

© **Quotidien jurassien**



Gewicht: TV / Radio

5. Juli 2019

[Zurück zum Inhaltsverzeichnis](#)[LE 12H30_05.07.2019](#)

Le Jura et le Jura bernois dessinent l'avenir de l'hôpital de Moutier

L'avenir du site hospitalier de Moutier passe entre les mains des hôpitaux du Jura bernois (HJB) et du Jura (H-JU). Les dirigeants des deux établissements remplacent le groupe de travail intercantonal chargé de trouver une solution pour pérenniser le site prévôtois.

Le groupe intercantonal, auquel appartenaient déjà les dirigeants de l'HJB et de l'H-JU, s'est notamment prononcé en faveur d'une spécialisation de Moutier autour de la psychiatrie, rappellent vendredi les deux hôpitaux. Il est également prévu de proposer des prestations ambulatoires spécialisées, une unité de médecine interne et une prise en charge des personnes âgées.

"Les professionnels de la santé, les spécialistes en psychiatrie, les responsables de l'HJB et de l'H-JU (directions et conseils d'administration) se sont prononcés unanimement et favorablement pour cette nouvelle orientation", soulignent les deux hôpitaux dans leur communiqué.

Ce scénario a toutefois été critiqué par le gouvernement bernois. Celui-ci a déploré qu'aucune solution prévoyant le maintien d'une offre globale de soins aigus somatiques n'ait été retenue. Il a aussi regretté que l'option d'un partenariat public-privé n'ait pas été étudiée pour développer l'hôpital. Ces remarques, qui n'entraient pas dans le cahier des charges du groupe intercantonal, seront traitées à l'avenir par les dirigeants de l'HJB et de l'H-JU.

Indépendance politique

L'objectif est désormais d'affiner la piste d'un réseau santé mentale intercantonal, en évaluant notamment "les investissements futurs, les incidences sur le statut du personnel issu des différentes entités et la répartition du capital-actions", précise le communiqué. Une étude de faisabilité doit être menée d'ici la fin de l'année, dont les conclusions seront rendues au plus tard début 2020.

L'avenir de l'hôpital de Moutier est une question particulièrement sensible alors que l'appartenance cantonale de la ville n'est pas clarifiée. A plusieurs reprises, les gouvernements bernois et jurassiens se sont attaqués à ce sujet.

L'HJB et l'H-JU assurent vouloir identifier des pistes indépendamment de la question institutionnelle. "Les dirigeants des hôpitaux se concentreront sur la suite du dossier de manière opérationnelle totalement indépendante des questions politiques", affirment-ils.



Audio

(01:47)

© Radio RTS la 1ère